



ENGIE et Umicore introduisent une demande de modification pour la construction de deux éoliennes sur le site d'Hoboken

L'année dernière (le 26 juin 2019), l'Exécutif provincial d'Anvers a accordé à ENGIE et Umicore un permis de bâtir pour la construction de quatre éoliennes sur le site d'Umicore à Hoboken. Ces quatre éoliennes fourniraient 15% de l'approvisionnement en électricité de l'entreprise. Plusieurs parties ont fait appel de cette décision, et Umicore et ENGIE ont dès lors entamé des discussions avec les comités d'action locale et les autorités municipales d'Hemiksem et d'Hoboken.

Sur base de ces discussions, Umicore et ENGIE ont décidé de prendre en compte les principales préoccupations des résidents locaux, à savoir la proximité de deux des éoliennes des zones résidentielles et les nuisances qu'ils estiment y être associées. ENGIE va donc soumettre une demande de modification aux autorités flamandes afin de réviser le projet initial de construction de quatre éoliennes en un projet de deux éoliennes.

Les deux autres éoliennes, qui étaient implantées très près des zones résidentielles d'Hemiksem et d'Hoboken, ne seront pas reprises dans la proposition finale. Cela double la distance entre les deux éoliennes restantes et les deux zones résidentielles.

Dans le plan initial, ENGIE et Umicore avaient déjà pris un certain nombre de mesures volontaires pour minimiser l'impact sur l'environnement. L'une des éoliennes avait été déplacée pour augmenter la distance des zones résidentielles, l'effet d'ombre portée minimisé et des normes de bruit plus strictes avaient été appliquées. Ce faisant, ENGIE et Umicore étaient déjà allés au-delà des exigences légales. Ces engagements seront maintenus dans la nouvelle proposition. Des mesures de bruit seront également effectuées régulièrement afin de démontrer la conformité aux normes de bruit applicables.

Les deux éoliennes d'Hoboken couvriront désormais quelque 8% des besoins en électricité d'Umicore. C'est deux fois moins qu'avec quatre éoliennes, mais Umicore, en tant qu'industrie, s'est engagé à faire tout son possible pour produire de l'énergie de manière durable afin de réduire son empreinte carbone à un moment où l'objectif est de parvenir à une société neutre en CO₂ dans toute l'UE.

Afin de minimiser l'empreinte écologique d'Umicore à Hoboken, la société a pris plusieurs initiatives pour réduire l'empreinte carbone de ses activités industrielles.

Luc Gellens, Senior Vice President Umicore : "Nos procédés nécessitent beaucoup d'électricité. Nous les rendons aussi efficaces que possible, mais il est également important d'utiliser autant que possible l'énergie verte. L'écologisation de l'électricité est une étape importante pour devenir une société neutre en CO₂. Les panneaux solaires et l'achat d'énergie verte en font partie. Les éoliennes, qui ont une grande capacité, apportent également une contribution importante à cet ensemble de mesures."

Philippe Van Troeye, CEO ENGIE Benelux : "L'ambition d'ENGIE est d'être le leader de la transition zéro carbone "as a service", c'est-à-dire d'offrir à ses clients, entreprises et communautés locales les moyens de réaliser leur transition sans carbone facilement et à moindre coût. Ces deux éoliennes sont le résultat d'une collaboration constructive entre ENGIE et Umicore, mais aussi avec les autorités locales. Nous sommes heureux d'avoir trouvé en Umicore un partenaire qui s'engage lui aussi en faveur du développement durable et qui veut nous aider à réaliser la transition vers le zéro carbone."



Articles récents



Galerie des médias



Rechercher